

**Extrait N° 2 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal**

Séance ordinaire du 30 NOVEMBRE 2007

L'an deux mil sept, le trente novembre, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 22 novembre 2007 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 17.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme BAILLIF Line Rose – M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex – Mme MEZINO Sylvaine - Mme MARA Simone – M. AARON Jean Marc – M. GRONDIN Jules – Mme MARCHAND Gladys - M. TOUPIN Jean René – Mme LAMOLY Viviane – Melle CADAS Virginie - Melle ROMAINSTAL Géraldine – Mme CADAS Isabelle — M. RIVIERE Raphaël.

Absents : M. ABELARD Georges - M. DENNEMONT Jean Daniel* - Mme ZETTOR Jacqueline - M. HOARAU Alex – Mme GRONDIN Céline – M. RIVIERE Lucien - Mme CADERBY Armande – M. FERRERE Eric - Mme GATELLE Marie Benoîte – M. DENNEMONT Nicolas.

Procuration : Mme SERMANDE Philomène a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose - M. FRINGUE Mickaël a donné mandat à Mlle CADAS Virginie.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme CADAS Isabelle comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme CADAS est désignée pour en assurer les fonctions.

- **M. DENNEMONT Jean Daniel est arrivé au moment de la discussion de la onzième affaire.**

& &
&

AFFAIRE N° 2 / Orientations budgétaires 2008
- Compte principal

Le conseil municipal est appelé à débattre des orientations budgétaires de la Commune pour l'année 2008 pour le compte principal. Le débat ne donne pas lieu à un vote.

Il est rappelé que pour l'année 2007 :

- Le budget prévisionnel s'établissait à :
 - pour le fonctionnement : 10 246 589.20
 - pour l'investissement : 10 009 856.24

- Sur un total de dépenses prévisionnelles de 20 256 445.44 €, l'exécution devrait s'établir à environ 15 000 000 €.

Les réalisations par grandes fonctions sont de l'ordre de :

» Pour les services généraux :	27,89 %
» Pour la sécurité et la salubrité publique	2,02 %
» Pour l'enseignement et la formation	26,77 %
» Pour la culture	5,92 %
» Pour le sport et la jeunesse	13,76 %
» Pour les interventions sociales et la santé	3,75 %
» Pour la famille	0,43 %
» Pour le logement	0,03 %
» Pour l'aménagement et les services urbains	19,01 %
» Pour l'action économique	0,42 %

- En termes d'opérations d'investissement, ont notamment été réalisés les investissements suivants :

- » Une partie des travaux d'agrandissement et de restructuration de l'école du Centre
- » La finalisation des études et l'attribution des marchés pour la cuisine centrale
- » La construction d'une classe modulaire pour l'école maternelle du Centre ainsi que le démarrage des travaux pour la construction d'une classe au Tévelave et l'agrandissement de la salle de restauration scolaire
- » Les études de conception pour l'extension de l'école maternelle du Centre
- » La construction de la structure modulaire pour accueillir les pompiers
- » L'acquisition de matériels et de mobiliers divers pour les établissements scolaires et les services communaux
- » La mise aux normes du deuxième bâtiment de l'AFPAR
- » La clôture de l'agence postale et des locaux du Club de 3^{ème} âge
- » Les travaux de renforcement électrique de la salle Georges Brassens
- » La pose de points lumineux divers
- » Les travaux d'électrification rurale
- » La poursuite des études pour l'aménagement de la zone de l'ex-ferme
- » La participation au déficit de la ZAC-RHI du Ruisseau

Au 1^{er} novembre 2007, la structure en personnel était composée de **224 agents** dont :

→ **118 Emplois permanents** avec :

- 69 agents titulaires (05 Cadre A, 05 cadre B et 59 agents de catégorie C)
- 48 agents non titulaires
- 01 agent contractuel (non titulaire)

→ **106 Emplois aidés** dont :

- 03 Emplois consolidés
- 52 Contrats d'avenir
- 34 Contrats d'accompagnement dans l'emploi
- 17 Contrats d'accompagnement dans l'emploi vie locale

.../...

La masse salariale totale devrait s'établir à environ **4 950 000 €**.

La fiscalité directe doit représenter pour la Commune, un produit de 1 078 381 €, soit :

	T.H.	F.B.	F.N.B.	T.P.	TOTAL
Taux	10,99	14,23	32,79	7,85	
Produit escompté	464 986	454 506	23 084	135 805	1 078 381

Pour ce qui concerne l'année 2008 :

La loi de finances 2008 laisse apparaître les principales évolutions suivantes :

- inflation : 1,6 %
- taux d'évolution du PIB : fourchette de 2 à 2,5 %
- progression de la DGF : 2,725 %
- évolution de la part garantie de l'octroi de mer : 3,85 %.

Les recettes prévisionnelles pour l'année 2008 peuvent être estimées à :

En fonctionnement :

Ressources fiscales :

Impôts directs (produits des 4 taxes) :	1 080 000
Impôts indirects :	
Produits de l'octroi de mer :	3 961 429
Taxe sur les carburants :	972 000
Taxe additionnelle aux droits de mutations :	100 000
Taxe sur l'électricité :	70 000

Dotation de l'Etat :

Dotation forfaitaire :	1 208 000
Dotation de solidarité rurale :	245 000
Dotation nationale de péréquation :	72 000
Dotation globale de décentralisation :	2 000
Compensations sur emplois aidés :	800 000
Compensations diverses :	60 000

.../...

Autres ressources :

Subvention CAF (PARS, CLSH) :	140 000
Revenus des immeubles :	16 000
Produits divers (piscine, cantine...) :	160 000
Reprises sur subventions :	60 000

En investissement :

Produit des emprunts :	3 000 000
FCTVA :	202 651
TLE :	100 000
Prélèvement sur la section de fonctionnement :	500 000
Subvention du Conseil Général :	1 900 000
Dotation d'équipement local (ex FRDE) :	200 000
Créances diverses :	20 000
Amortissements divers :	400 000
Subvention FACE :	200 000

Soit un total de recettes prévisionnelles pour l'année estimées à (investissement plus fonctionnement) : 15 469 000.

En matière de dépenses, il y a lieu de prendre en compte notamment les éléments suivants :

- le solde de la participation à la ZAC-RHI du Ruisseau qui représente pour 2008 : 204 759 €.

Dans le cadre des autorisations de programme et des crédits de paiement :

- la poursuite de la réalisation d'une partie des travaux de l'école du Centre : ≈ 1 500 000
- la réalisation d'une partie de la cuisine centrale : ≈ 1 000 000
- la prise en compte d'une partie des travaux liés à l'aménagement de la zone de l'ex-ferme ≈ 2 000 000

- le remboursement de la dette qui sera d'environ :

- En capital :	≈ 411 070
- En intérêt :	≈ 159 107

- les dépenses de personnel qui devraient représenter une masse de 5 000 000 €

- les autres charges de fonctionnement devraient représenter environ :

- 2 400 000 € pour les charges à caractère général
- 1 000 000 € pour les charges de gestion courante
- 100 000 € pour les charges exceptionnelles
- 400 000 € pour les amortissements divers

Au regard de ces données prévisionnelles, le conseil est invité à débattre des orientations budgétaires du compte principal pour l'année 2008.

.../...

Après discussions, les **orientations budgétaires 2008** sont fixées comme suit, par domaine d'activité :

Orientations 2008 par domaines d'activité

Infrastructures routières et réseaux divers

- Mise en œuvre des travaux de trottoirs sur le Chemin de Ligne et l'Allée du Cimetière
- Recherche de financement pour la mise en œuvre des travaux de trottoirs sur la RD 18 (route de la Ravine Sèche) et le Chemin Labrune-programmation 2009
- Réalisation d'une campagne d'enduit d'usure
- Réalisation de divers petits travaux de voirie selon les besoins (notamment réfection de l'accès à l'aire de pique nique du Tévelave, réfection ponctuelle sur le chemin Piton Rouge, réfection de l'accotement chemin Parc à Moutons et Azalée.....)
- Finalisation des études et début des travaux d'électrification rurale du programme 2008 et poursuite des travaux prévus au programme 2007
- Finalisation de l'étude relative à l'enfouissement du réseau sur la rue Maximin Lucas

Urbanisme, aménagement urbain et logements

- Poursuite de la procédure de mise en révision du plan local d'urbanisme
- Poursuite, en collaboration avec la CCS, de la mise en place d'un système d'information géographique au sein des services
- Début des travaux d'aménagement de la zone Nord de l'ex-ferme
- Pour la zone Sud de l'ex-ferme, recherche d'un prestataire externe pour le portage du projet d'aménagement (à sa charge, les négociations foncières en vue des cessions à des tiers et ou l'acquisition du foncier en vue de son aménagement)
- Suite à l'accord du SDIS pour la réalisation de la caserne des pompiers sur la zone de l'ex-ferme, relance de l'établissement en vue de la réalisation de la transaction foncière

.../...

- Clôture de la ZAC RHI du Ruisseau
- Démarrage des études pré-opérationnelles de la RHI à venir sur le quartier Fonds Maurice
- Démarrage des enquêtes sociales pour les RHI à venir sur les zones de Bananes, Toupin et Persée
- Pour ces deux dernières actions, désignation préalable d'un assistant au maître de l'ouvrage pour la conduite des projets

Domaine scolaire

- Poursuite du partenariat avec la DRAC et le rectorat pour le financement des classes à projets culturels
- Début des travaux de réalisation de la cuisine centrale
Compte tenu du coût des travaux, la mise en place d'une autorisation de programme a été proposée sur cette opération. A titre indicatif, l'autorisation de programme porte sur une enveloppe de crédits de l'ordre de 2 500 000 euros. Le crédit de paiement pour l'année 2008 sera de l'ordre de 1 000 000 euros.
- Poursuite des travaux de restructuration et d'extension de l'école du centre. Pour mémoire, une autorisation de programme a été mise en place sur cette opération pour 4 878 000euros. Sur les exercices 2006 et 2007, les crédits consommés sont d'environ 1 700 000 euros. En 2008, la dépense devrait être de l'ordre de 2 000 000 d'euros. Le solde sera réalisé sur 2009.
- Réalisation des travaux d'extension de l'école maternelle du centre et déplacement dans ce cadre des deux classes modulaires actuelles (une vers l'école élémentaire A en vue de l'ouverture d'une classe et l'autre vers l'école du Tévelave pour le RASED) ;
- Paiement des indemnités dues dans le cadre de l'expropriation du terrain au Ruisseau pour la réalisation d'une école maternelle (04 et 05 classes) et primaire (08 et 09 classes) et d'un établissement d'accueil des jeunes enfants (40 places en accueil régulier et 20 places en accueil occasionnel). Pour mémoire, l'expropriation a été prononcée. Suite à la première fixation d'indemnités, la mairie a fait appel. L'audience est intervenue le 26 novembre 2007 et le jugement a été mis en délibéré pour le 25 février 2008.
- Maintien de la dotation annuelle habituelle en mobilier et en informatique pour l'ensemble des écoles et prévision de dotation nouvelle pour les classes créées et le réfectoire.

Domaine sportif

- Equipements du plateau du Ruisseau par une piste de skate
- Poursuite des études pour la mise en œuvre d'un gazon synthétique sur le stade du centre ville et recherche des financements pour la mise en œuvre de l'opération.

- Poursuite de la réalisation des études de maîtrise d'œuvre et de la recherche de financement pour la réhabilitation du gymnase
- Poursuite des travaux de mise aux normes divers (gradins du stade du centre ville, réfection de clôtures diverses...).
- Réactualisation des études pour la création du plateau sportif de Ravine Sèche après consignation des sommes dues pour la voie d'accès
- Poursuite du soutien aux associations sportives.

Action sociale et d'animation

- Assurer le fonctionnement de la maison de quartier du Ruisseau
- Poursuite des actions de soutien aux associations œuvrant en faveur de l'insertion notamment le soutien aux actions menées au relais de l'insertion et celles menées par les associations de quartier.
- Mise en œuvre en collaboration avec la CAF du contrat enfance jeunesse
- Poursuite de la mise en œuvre des C.L.S.H et des mercredis jeunesse
- Externalisation du CCAS : déménagement du service, dès que possible, dans les locaux communaux occupés actuellement par la PMI
- Enclenchement d'une réflexion en vue de la mise en place de micro-crèches sur le territoire communal
- Poursuite du subventionnement au centre communal d'action sociale pour permettre notamment la reconduction des aides légales et facultatives au profit des familles et des personnes âgées ainsi que la poursuite des actions d'animation de prévention et des actions dans le cadre de la semaine bleue

Action culturelle

- Poursuite de la programmation à la salle Georges Brassens
- Poursuite de la politique d'animation festive sur le territoire

.../...

-Poursuite du soutien aux associations œuvrant en faveur de l'action culturelle et reconduction de la démarche partenariale pour l'organisation des manifestations.

- Poursuite des études pour la réhabilitation des locaux du bâtiment situé face à la salle Georges Brassens en bureaux pour le service culturel et pour la création d'une médiathèque

Administration générale et divers

- Outre les besoins classiques en dépenses ou contributions obligatoires, en matériels et mobiliers divers ou en entretien, la dépense phare du budget de fonctionnement demeure les frais de personnel. Pour l'année 2008, il n'est pas envisagé de création de nouveaux postes permanents mais il s'agira surtout :

-de s'assurer de l'obtention des Contrats Uniques d'Insertion

- de remplacer ou transformer les contrats arrivant à terme et non renouvelables des personnes en C.A.E. Vie Locale (*5 personnes sont concernées en 2008, en 2009, la question se posera pour 15*)

-pour le personnel non titulaire ayant bénéficié d'un CDI, de poursuivre l'étude du coût de la mise en place d'un déroulement de carrière sur la base de la grille indiciaire fonction publique métropolitaine et le cas échéant proposer au conseil l'adoption d'un dispositif

-pour l'ensemble du personnel, élaborer un plan de formation

Après discussions, le conseil municipal prend acte des **orientations budgétaires 2008** pour le **compte principal**.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,